

COMMISSION REGLEMENTS
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

Présents

Mmes Christine **ONCLE**(départ à 19 h 15) et Sylvie **SCHOUWEY**.
Mrs Alain **BOUVIER**, Gérard **DEBOVE**, Michel **MONIOTTE** et Michel **RENAUD**.

oooOOooo

→ FORFAITS SIMPLES

Dossier n° 18049145

Match n° 50409.1

Départemental 4 – Poule A

Courlaoux 2 – Jura Lacs Football 3

du 07 octobre 2018

- Forfait simple de Courlaoux.

Amende : 55 € à Courlaoux.

Dossier n° 18148969

Match n° 50511.1

Départemental 4 – Poule C

Brenne Orain 2 – Jura Stad' 4

du 04 novembre 2018

- Forfait simple de Jura Stad'.

Amende : 55 € à Jura Stad'.

Dossier n° 18177800

Match n° 50422.1

Départemental 4 – Poule A

Champagnole 3 – Courlaoux 2

du 10 novembre 2018

- Forfait simple de Courlaoux.

Amende : 55 € à Courlaoux.

Dossier n° 18177732

Match n° 50936.2

U13 Départemental 2 – Poule C

La Joux 1 – Gj Triangle d'Or.Mouchard 3

du 10 novembre 2018

- Forfait simple de Gj. Triangle d'Or.Mouchard.

Amende : 20 € à Gj.Triangle d'Or.Mouchard.

Dossier n° 18152839

Match n° 50731.2

Critérium Féminin Seniors – Poule B

Poligny.Grimont 1 – Montbarrey 2

du 11 novembre 2018

- Forfait simple de Montbarrey.

Amende : 55 € à Montbarrey.

Dossier n° 18196672

Match n° 51273.1

Coupe du Conseil Départemental

Bresse Jura Foot 3 – Arinthod 2

du 18 novembre 2018

- Forfait simple d'Arinthod.
Amende : 55 € à Arinthod.

Dossier n° 18196672
Match n° 51281.1
Coupe du Conseil Départemental
Vaux les Saint Claude 2 – Perrigny 2
du 18 novembre 2018

- Forfait simple de Perrigny.
Amende : 55 € à Perrigny.

→ FORFAITGENERAL

Dossier n° 18050113
U13 – Départementale 3 – Poule B
Match n° 50926.1
du 13 octobre 2018

- Forfait général de Montmorot.
Amende : 35 € à Montmorot.

→ RESERVE NON CONFIRMEE

Dossier n° 18196609
Match n° 51283.1
Coupe du Conseil Départemental
Champagnole 3 – Haut Jura 2
du 18 novembre 2018

- Réserve non confirmée de Haut Jura.
Amende : 30 € à Haut Jura.

→ RESERVES CONFIRMEEES

Dossier n° 18049244
Match n° 50348.1
U18 – Départemental 1
Bresse Jura Foot 1 – Champagnole 1
du 06 octobre 2018

- Reprenant le dossier résultant d'une réserve technique de Bresse Jura Foot sur l'identité d'un joueur de Champagnole transmis par la Commission des Arbitres

- Traitant ce dossier par évocation.

Après examen des pièces figurant au dossier,

Recevant en audition

- DUPREZ Philippe, Président du FC.Champagnole

- BOUSSON Christian, Secrétaire du FC.Champagnole

- LAGUT Jean Yves, Dirigeant de Bresse Jura Foot

Considérant que le FC.Champagnole a justifié l'identité du joueur.

La Commission,

- Dit le joueur qualifié pour participer à la rencontre et confirme le résultat acquis sur le terrain.

- Les frais de déplacement sont à la charge de Bresse Jura Foot.

(Christine Oncle n'a pas participé aux délibérations et à la décision).

Dossier n° 18177832
Match n° 50598.2
U18 Départemental 2 – Poule A
Gj Arcade Foot 2 – Saint Laurent 1
du 10 novembre 2018

- Réserve confirmée de GJ Arcade sur un joueur U15 nommé, de Saint Laurent qui a participé à la

rencontre de la veille avec les U15 et a joué le match du lendemain avec les U18. Ce joueur a participé à plus d'un match le même jour ou au cours de 2 jours consécutifs.

Après examen des pièces figurant au dossier,

La Commission,

- Demande au secrétariat d'envoyer des demandes d'explications aux clubs de Foncine et Saint-Laurent.
- Décide de traiter le dossier à la prochaine réunion.

→ RECLAMATION D'APRES MATCH

Dossier n° 18198877

Match n° 50539.1

Départemental 4 – Poule D

Rahon 2 – Moissey 2

du 30 septembre 2018

- Réclamation d'après match du club de Rahon reçue au secrétariat du District le 9 octobre 2018.

Cette réclamation portant sur la qualification de 5 joueurs de Moissey qui seraient non qualifiés pour jouer ce match. Ils avaient participé au dernier match de l'équipe A la semaine précédente (match Moissey / Rochefort 2 du 23 septembre 2018) et que cette dernière ne jouait pas le week end du 30 septembre. Les joueurs concernés sont :

- LABIGAND Matthieu licence n° 2544388654
- HENRY Guillaume licence n° 2543308401
- ALMADA MONTEIRO François licence n° 2545043305
- PHILIPPON Florent licence n° 1374016693
- JUJY Bastien licence n° 2543397724

Après étude des pièces figurant au dossier,

Considérant que la réclamation a été faite hors délais (48 heures maximum).

La Commission,

- La rejette et confirme le résultat acquis sur le terrain.
- Frais d'ouverture de dossier à la charge du club de Moissey : 20€

→ MATCH ARRETE PAR L'ARBITRE

Dossier n° 18149163

Match n° 50543.1

Départemental 4 – Poule D

Montbarrey 2 – Rahon 2

du 07 octobre 2018

- Match arrêté par l'arbitre.

L'équipe de Rahon s'est retrouvée à 7 joueurs suite à blessures.

Après examen des pièces figurant au dossier,

Considérant que l'équipe de Rahon a été réduite à 7 joueurs suite à la blessure de deux d'entre eux.

La Commission,

- Dit match perdu par pénalité à Rahon (score 3-0 pour Montbarrey) et 0 pt à Rahon.

Dossier n° 18049196

Match n° 50545.1

Départemental 4 – Poule D

Moissey 2 – Foucherans 3

du 07 octobre 2018

- Match arrêté par l'arbitre.

Après examen des pièces figurant au dossier,

Considérant que l'arbitre a arrêté la rencontre à la 65^{ème} minute suite à la blessure d'un joueur de Foucherans nécessitant une longue intervention des pompiers et du SAMU.

La Commission,

- Donne match à rejouer à une date ultérieure à fixer par la Commission compétente.

Le secrétariat transmettra le dossier à la Commission Sportive.

(Alain BOUVIER n'a pas participé aux délibérations et à la décision).

→ CONTROLE DES JOUEURS SUSPENDUS

Dossier n° 18152831

Match n° 50465.1

Départemental 4 – Poule B

Saint Julien 2 – Saint Maur 2

du 03 novembre 2018

- Contrôle des joueurs/dirigeants suspendus par le secrétariat du District.

Après examen des pièces figurant au dossier.

La Commission

- Dit le joueur non qualifié pour participer au match.

- Donne match perdu par pénalité (-1 point, score 3-0) à Saint Maur pour en reporter le bénéfice à Saint-Julien.

- Inflige à Saint Maur l'amende réglementaire de 80 € pour participation d'un joueur suspendu.

Dossier n° 18152834

Match n° 50609.2

U18 – Départemental 2 – Poule C

Jura Stad' 1- Mont-sous-Vaudrey 1

du 03 novembre 2018

- Contrôle des joueurs/dirigeants suspendus par le secrétariat.

Après examen des pièces figurant au dossier.

Considérant que le dirigeant de Jura Stad' inscrit sur la feuille de match était sous le coup d'une suspension mais qu'aucune réserve n'a été posée avant la rencontre.

La Commission

- Inflige à Jura Stad' l'amende réglementaire de 80 €.

Dossier n° 18181001

Match n° 50183.1

Départemental - Poule B

Plaine39 1 – Dole Crissey 1

du 10 novembre 2018

- Contrôle des joueurs/dirigeants suspendus par le secrétariat.

Après examen des pièces figurant au dossier.

Considérant que le dirigeant de Dole Crissey inscrit sur la feuille de match était sous le coup d'une suspension mais qu'aucune réserve n'a été posée avant la rencontre.

La Commission,

- Inflige à Dole Crissey l'amende réglementaire de 80 €.

Dossier n° 18181017

Match n° 50611.2

U18 – Départemental 2 – Poule C

Gj Jura Foot Centre 1 – Jura Stad' 1

du 10 novembre 2018

- Contrôle des joueurs/dirigeants suspendus par le secrétariat.

Après examen des pièces figurant au dossier.

Considérant que le dirigeant de Jura Stad' inscrit sur la feuille de match était sous le coup d'une suspension mais qu'aucune réserve n'a été posée avant la rencontre.

La Commission

- Inflige à Jura Stad' l'amende réglementaire de 80 €.

→ **F.M.I.**

La Commission prend connaissance des amendes FMI

Dossier n° 18199097

Match n° 50797.1

Critérium Féminin U15

Gj Jura Foot Centre 1 / Jura Sud Foot 1

du 29 septembre 2018

- Absence de code d'identification de Jura Sud Foot.

Amende : 16 € à Jura Sud Foot.

Dossier n° 18199098

Match n° 50848.1

U13 – Départemental 2 – Poule B

Septmoncel 1 – Sud Revermont 1

du 03 octobre 2018

- Absence de code d'identification de Septmoncel.

Amende : 16 € à Septmoncel.

Dossier n° 18199100

Match n° 50944.1

U13 – Départemental 3 – Poule C

La Joux 1 – Andelot.Vannoz.AndelotOC.Sirod 2

du 20 octobre 2018

- Absence de code d'identification de La Joux.

Amende : 16 € à La Joux.

Dossier n° 18199105

Match n° 51300.1

Coupe du Conseil Départemental

Grand Lons PTT 1 – Plaine39 2

du 18 novembre 2018

- Absence de code d'identification de Grand Lons PTT.

Amende : 16 € à Grand Lons PTT.

Dossier n° 18199102

Match n° 51245.1

Coupe Départemental/Crédit Mutuel/ U18

Plaine39.Rahon 1 – Montmorot 1

du 20 octobre 2018

- Absence de code d'identification de Montmorot.

Amende : 16 € à Montmorot.

→ **DIVERS**

Dossier n° 18199255

Match n° 51239.1

Coupe Conseil Départemental

Arinthod 1 – Sirod.Vétérans 1

du 18 novembre 2018

- Courriers reçus au secrétariat du District de la part du club de Sirod et de l'arbitre sur le déroulement de la rencontre.

Après examen des pièces figurant au dossier.

La Commission,

- Prend connaissance des différents rapports et ne peut traiter le dossier puisqu'il n'y a pas de réclamation sur qualification.

Transmet le dossier à la C.D.A.

(Michel Renaud n'a pas participé aux délibérations et à la décision).

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues à l'article 44 des R.G. de la Ligue. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

Gérard DEBOVE
Secrétaire de séance

Michel MONIOTTE
Président de la Cion